

## [Acte de mariage](#)

### Mariage en France

#### De quoi s'agit-il ?

#### Copie intégrale

La copie intégrale reproduit intégralement les informations figurant dans l'acte de mariage inscrit sur le registre d'état civil. Elle comporte notamment des informations :

- sur chaque époux (nom, prénoms, date et lieu de naissance),
- des informations sur leurs parents (identité, profession et domicile),
- et les [mentions marginales](#) lorsqu'elles existent.

---

#### Extrait avec filiation

L'extrait avec filiation est une synthèse des informations figurant dans l'acte de mariage inscrit sur le registre d'état civil. Il comporte des informations :

- sur chaque époux (nom, prénoms, date et lieu de naissance),
- des informations sur leurs parents (identité, profession et domicile),
- et les [mentions marginales](#) lorsqu'elles existent.

---

#### Extrait sans filiation

L'extrait sans filiation est une synthèse des informations figurant dans l'acte de mariage inscrit sur le registre d'état civil. Il comporte des informations :

- sur chaque époux (nom, prénoms, date et lieu de naissance),
- et les [mentions marginales](#) lorsqu'elles existent.

#### Qui peut faire la demande ?

La possibilité d'obtenir une copie ou un extrait d'acte de mariage dépend du type de document demandé et la qualité du demandeur.

#### Copie intégrale

Vous pouvez obtenir une copie intégrale d'acte de mariage si vous êtes :

- l'un des époux,
- un ascendant (parent, grand-parent..) des époux,
- un descendant (enfant, petits-enfant...) majeur des époux,
- un professionnel autorisé habilité à le faire (avocats, pour le compte de leur client par exemple).

#### À noter

la communicabilité des archives publiques permet à toute personne de demander la reproduction d'un acte de plus de 75 ans (depuis la date de clôture du registre) ou 25 ans après la date du décès de la personne concernée par l'acte.

---

#### Extrait avec filiation

Vous pouvez obtenir une copie intégrale d'acte de mariage si vous êtes :

- l'un des époux,
- un ascendant (parent, grand-parent..) des époux,
- un descendant (enfant, petits-enfant...) majeur des époux,
- un professionnel autorisé habilité à le faire (avocats, pour le compte de leur client par exemple).

## À noter

la communicabilité des archives publiques permet à toute personne de demander la reproduction d'un acte de plus de 75 ans (depuis la date de clôture du registre) ou 25 ans après la date du décès de la personne concernée par l'acte.

## Extrait sans filiation

Vous pouvez obtenir un extrait d'acte de mariage sans filiation, sans avoir à justifier votre demande ou votre qualité.

### Faire la demande

Vous devez faire la demande auprès de la **mairie du lieu du mariage**.

## En ligne

### Demande d'acte de mariage (célébré en France) - Service gratuit

[Accéder au service en ligne](#)

## Sur place

Pour une demande de copie intégrale ou un extrait avec filiation, il faut présenter une pièce d'identité et, éventuellement, un document prouvant sa relation avec l'un des époux (livret de famille ou autre acte d'état civil). Pour une demande d'extrait sans filiation, aucun document n'est exigé.

## Où s'adresser ?

[Mairie](#)

## Par courrier

La demande peut être adressée par courrier sur papier libre. Les informations à indiquer sur le courrier dépendent du document demandé :

Type d'acte demandé	Informations à indiquer sur le courrier
Copie intégrale	Date du mariage, noms de famille, prénoms des époux + noms et prénoms de leurs parents
Extrait avec filiation	Date du mariage, noms de famille, prénoms des époux + noms et prénoms de leurs parents
Extrait sans filiation	Date du mariage, noms de famille, prénoms des époux

## Où s'adresser ?

[Mairie](#)

## Coût

Gratuit.

## Mariage à l'étranger

### De quoi s'agit-il ?

### Copie intégrale

La copie intégrale reproduit intégralement les informations figurant dans l'acte de mariage inscrit sur le registre d'état civil. Elle comporte notamment des informations :

- sur chaque époux (nom, prénoms, date et lieu de naissance),
- des informations sur leurs parents (identité, profession et domicile),
- et les [mentions marginales](#) lorsqu'elles existent.

---

### Extrait avec filiation

L'extrait avec filiation est une synthèse des informations figurant dans l'acte de mariage inscrit sur le registre d'état civil. Il comporte des informations :

- sur chaque époux (nom, prénoms, date et lieu de naissance),
- des informations sur leurs parents (identité, profession et domicile),
- et les [mentions marginales](#) lorsqu'elles existent.

---

### Extrait sans filiation

L'extrait sans filiation est une synthèse des informations figurant dans l'acte de mariage inscrit sur le registre d'état civil. Il comporte des informations :

- sur chaque époux (nom, prénoms, date et lieu de naissance),
- et les [mentions marginales](#) lorsqu'elles existent.

### Qui peut faire la demande ?

La possibilité d'obtenir une copie ou un extrait d'acte de mariage dépend du type de document demandé et la qualité du demandeur.

### Copie intégrale

Vous pouvez obtenir une copie intégrale d'acte de mariage si vous êtes :

- l'un des époux,
- un ascendant (parent, grand-parent..) des époux,
- un descendant (enfant, petits-enfant...) majeur des époux,
- un professionnel autorisé habilité à le faire (avocats, pour le compte de leur client par exemple).

### À noter

la communicabilité des archives publiques permet à toute personne de demander la reproduction d'un acte de plus de 75 ans (depuis la date de clôture du registre) ou 25 ans après la date du décès de la personne concernée par l'acte.

---

### Extrait avec filiation

Vous pouvez obtenir une copie intégrale d'acte de mariage si vous êtes :

- l'un des époux,
- un ascendant (parent, grand-parent..) des époux,
- un descendant (enfant, petits-enfant...) majeur des époux,
- un professionnel autorisé habilité à le faire (avocats, pour le compte de leur client par exemple).

## À noter

la communicabilité des archives publiques permet à toute personne de demander la reproduction d'un acte de plus de 75 ans (depuis la date de clôture du registre) ou 25 ans après la date du décès de la personne concernée par l'acte.

## Extrait sans filiation

Vous pouvez obtenir un extrait d'acte de mariage sans filiation, sans avoir à justifier votre demande ou votre qualité.

### Faire la demande

Vous devez faire la demande auprès du Service central d'état civil de Nantes (ministère des affaires étrangères).

L'acte de mariage doit avoir été transcrit sur les registres de l'état civil du consulat.

## En ligne

### Demande d'acte de mariage (célébré à l'étranger) - Service gratuit

[Accéder au service en ligne](#)

## Par courrier

La demande peut être adressée par courrier sur papier libre en indiquant l'adresse du demandeur. Les informations à indiquer sur le courrier dépendent du document demandé.

Type d'acte demandé	Informations à indiquer sur le courrier
Copie intégrale	Date du mariage, noms de famille, prénoms des époux + noms et prénoms de leurs parents
Extrait avec filiation	Date du mariage, noms de famille, prénoms des époux + noms et prénoms de leurs parents
Extrait sans filiation	Date du mariage, noms de famille, prénoms des époux

## Où s'adresser ?

[Service central d'état civil \(Scec\) - Ministère des affaires étrangères](#)

## À savoir

si vous êtes étranger, il faut s'adresser à l'autorité qui a établi l'acte.

## Coût

Gratuit.